

Le Mag des Collines

Bulletin 09

CIL du Paradis

C.H.L. Les collines du Paradis - 80 / rue Louis de Moncel - 13100 Hyères

fevrier 2009

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PARADIS

La séance s'est tenue le 12 décembre 2008 à 18H. Elle a débuté par le rapport moral du vice-président, Christophe de Villeneuve qui a présidé la séance à la place du président, Stéphane Mucetto, en déplacement pour raisons professionnelles. Le rapport a été suivi par les remerciements du bureau aux adhérents qui nous soutiennent et le vice-président a salué la présence de M. de Lustrac, élu de la nouvelle municipalité et de Mme Colette Richard, présidente du groupement des CIL de Hyères.

1/ L'approbation du compte-rendu de l'assemblée pour l'année 2007 a été soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

2/ L'assemblée a approuvé à l'unanimité le rapport financier de l'exercice par le trésorier Mme Jacqueline Moukha, accompagné du rapport du vérificateur faisant office de commissaire aux comptes, M. Roland Carroué.

3/ Le vice-président a annoncé les noms des 1/3 des membres sortant du bureau : Sylvie Morand, Gérard Merlo, Christophe de Villeneuve. Ces trois membres se sont représentés et M. Léon Gérard Heusèle demeurant rue Bénézit a proposé sa candidature. Il a été procédé au vote à bulletin secret. Le dépouillement du scrutin ayant été effectué par les deux assesseurs choisis dans l'assemblée, il s'est avéré que les trois membres sortants ont été réélus par la majorité des présents. Cependant, bien que n'ayant pas été élu, mais ayant signifié sa volonté d'aider les membres du bureau dans leurs tâches, nous avons décidé de convier Mr Heusèle à nos réunions pour qu'il puisse se familiariser avec nos actions et notre fonctionnement, pour nous aider et éventuellement remplacer un de nos membres qui se montrerait défaillant. Si l'année prochaine, un des membres du bureau venait à démissionner, il serait à même ainsi de prendre le relais plus facilement.

4/ Rapport d'activité pour l'exercice 2008

- Nous avons rencontré le 19 novembre 2008, Mr de Lustrac (adjoint) et Mr Fouchet (services techniques) pour faire le point sur les différentes demandes et les revendications de la lettre ouverte aux candidats à la mairie, puis au nouveau maire Jacques Politi le 19 juin 2008.

- Des navettes adaptées aux horaires des scolaires : on nous a répondu que la nouvelle municipalité mettrait en place un système de transport à la demande.

- Eclairage et entretien des escaliers publics : cela fait trois ans que nous bataillons pour que ces escaliers soient entretenus (les petites olives et fruits du cyprès qui jonchent le sol le rendent glissant et dangereux) et que les marches cassées soient réparées dans les plus brefs délais pour la sécurité des piétons. M. Fouchet, fonctionnaire de la mairie a noté les marches les plus endommagées et a promis qu'elles seraient réparées dans les plus brefs délais. A ce jour, rien n'a été fait !

- Fin de travaux d'enfouissement des lignes aériennes : ce n'est pas prévu pour 2009, il faudra relancer pour 2010 !

- Signalisation routière : zone 30 km/h : M. de Lustrac nous a affirmé qu'il y aurait une refonte générale au niveau de la ville de la signalisation des zones 30 km/h.

- Mauvais état de la chaussée dans le quartier : rien n'est prévu pour l'instant. Cependant si vous remarquez un nid de poule important et dangereux pour les automobilistes et les deux roues, prévenir le service voirie : 04 94 00 78 99

- Panneau stop à l'angle des rues E. Manet et Matisse : Le président a rencontré l'équipe de la sécurité en présence de M. Augier qui a signalé à l'assemblée qu'on leur avait promis que le stop serait déplacé et installé au début de la rue Matisse. A suivre...

- Débroussaillage : la ville s'engage cette année encore à débroussailler derrière les maisons de la rue Bénézit et rue Renoir.

- Elagage des palmiers du Bd Matignon : au bout de quatre mois de négociations avec les espaces verts, les palmiers ont été élagués les 10 et 11 février 2009.

- Tri sélectif : nous avons demandé que des conteneurs de tri sélectif individuels soient distribués aux riverains : à voir dans une politique générale de la ville, nous a-t-on répondu.

- Problème du dépôt sauvage de gravats de toutes sortes aux abords des terrains de basket et de pétanque. M. de Lustrac nous avait promis d'installer un petit panneau d'interdiction : ceci fut fait très rapidement.

- **Le problème des antennes** : le CIL n'a pas abandonné ce sujet si brûlant aujourd'hui, si l'on en juge par les émissions qui se succèdent à la radio et à la télévision. Après avoir obtenu la promesse écrite par le candidat, Jacques Politi, que s'il était maire, aucune antenne de téléphonie mobile ne serait installée sur le pylône de la rue Bénézit, nous tenions à continuer le combat pour obtenir le démantèlement complet du matériel SFR qui avait été laissé dans le local technique par TDF, et continuer à demander comme nous le faisons depuis le début de cette affaire, la délocalisation à terme du pylône de TDF qui est beaucoup trop près des habitations et attirera toujours de futurs opérateurs.

Pour faire valoir nos revendications, nous avons participé à une réunion spéciale organisée entre le groupement des CIL et Monsieur le Maire et son directeur de cabinet, M. Abou, le 9 septembre 2009. Lors de notre intervention, nous avons demandé au niveau du quartier, que le local soit totalement vidé des équipements SFR, et que la municipalité étudie de très près la possibilité d'un déplacement du pylône. Au niveau de la ville, nous demandons le remaniement total de la charte de bonne conduite entre les opérateurs de téléphonie mobile et la municipalité (aujourd'hui totalement obsolète), que la ville dresse un Plan d'Occupation des Toits (pour répertorier toutes les antennes sur la commune), et que la ville s'engage à faire retirer les antennes installées sur ou très près des lieux sensibles (école, hôpitaux, habitations). La municipalité organisera le 19 mars prochain une grande réunion avec les trois grands opérateurs et les CIL de Hyères pour faire le point sur la question des antennes.

A ce jour, les efforts du CIL ont été à nouveau récompensés : en effet dans le courant du mois de décembre, une équipe de TDF/SFR est venue débarrasser le local des armoires techniques de l'opérateur : en tout cas c'est ce qu'ils ont affirmé à Jean-Marie Loicq, membre du bureau qui était allé leur demander en quoi consistait leur intervention sur le site. Osons espérer que M. le Maire a fait valoir nos revendications auprès de TDF.

Louis Lapierre, membre du CIL qui a suivi le dossier de très près, a fait un compte rendu détaillé à l'assemblée des différents projets en cours pour le passage de la ligne haute tension.

Vis-à-vis du projet les experts de cette commission ont exprimé des craintes sérieuses concernant l'environnement et l'intégrité d'un espace boisé d'une valeur inestimable. Ces experts ont par ailleurs émis des doutes sur l'utilité de cette piste et la pertinence de son tracé pour lutter contre les incendies de forêt. Un nouveau projet est à l'étude, qui reprend malheureusement l'ancien tracé à partir du château jusqu'à la centrale EDF du Moulin Premier et qui passe toujours juste derrière les maisons de la rue Renoir.

Par ailleurs, ce nouveau projet oblige EDF à étudier un tracé pour la ligne enterrée qui traverserait le quartier urbanisé de Beauvallon pour rejoindre la piste DFCI derrière le château, et

Les lignes EDF enterrées causent évidemment beaucoup moins de problèmes que les lignes aériennes, mais des mesures ont mis en évidence un champ électro-magnétique non négligeable dans un rayon d'une vingtaine de mètres autour d'une ligne THT enfouie à 1,5 m dans le sol.

Le bon sens voudrait donc que l'on abandonne ce projet de piste tant ses multiples inconvénients sont importants, (sans parler des menaces d'urbanisation ultérieure), et parce qu'il n'apporte qu'une protection illusoire contre le feu.

Quant à la ligne EDF qui n'exige qu'une tranchée d'environ 1 mètre de large pour 1,5 mètre de profondeur, plusieurs tracés évitant les habitations, sont tout à fait possibles.

Adolphe Gires, ancien président du CIL des Collines du Paradis et président fondateur de l'Association des Victimes de l'Incendie de 1989 est intervenu pour dire qu'il pensait que cette piste permettrait de mieux protéger les riverains en cas d'incendie. Louis Lapiere a répondu que le colonel des pompiers, qui avait participé à l'une des réunions publiques, avait affirmé qu'il n'enverrait jamais ses hommes sur une piste aussi dangereuse en cas de feu. Il a également fait remarquer que la politique actuelle de la ville de surveillance des départs de feu (postes de surveillance, etc) avait obtenu d'excellents résultats l'été dernier car aucun départ de feu n'a été constaté.



• **Nouvelle route** : Monsieur de Lustrac a évoqué l'éventualité de la création d'une voie de liaison entre la rue Manet et le chemin de la Ritorte, ce qui a provoqué la réaction des riverains qui craignent que le quartier ne devienne une simple voie de passage entre l'église et le cimetière. Est-il vraiment souhaitable de désenclaver le quartier ? Affaire à suivre de très près ...!

• **Participation du CIL des Collines du Paradis au Forum des Associations**
Mme Colette Richard et tous les membres du bureau ont tenu à remercier chaleureusement notre trésorière, Jacqueline, qui a participé activement à cette manifestation.

La séance a été levée à 20h15 et a été suivie du verre de l'amitié qui s'est prolongé tard dans la soirée.

LES RENDEZ-VOUS DU PARADIS : **A VOS AGENDAS**

Dimanche 14 juin 2009

Fête de l'été

A partir de midi sur le terrain de basket, rue E. Manet. Autour du traditionnel pique-nique où chacun se munira de victuailles et de boissons à partager entre voisins. Apéritif offert par le CIL. Les tables et les chaises seront fournies par les services de la mairie.

Pour celles et ceux qui n'ont encore jamais participé à cette manifestation, n'hésitez plus, c'est l'occasion de parler de notre quartier autour d'un repas champêtre et de faire vivre la colline. Soyez les bienvenus.

Dimanche 4 Octobre 2009

Fête des vendanges

A partir de 11h30, sur le terrain de basket, rue E. Manet. Autour d'un pique-nique. Venez nombreux et faites-nous découvrir vos crus préférés ! Apéritif offert par le CIL

Vendredi 29 Janvier 2010

Assemblée Générale du CIL des Collines du Paradis, suivie d'une galette des rois

A 18h30, dans la salle des associations, place Henri Dunand, à côté des locaux de la Police Municipale.

Nous avons dû repousser notre AG au mois de janvier pour des raisons administratives : en effet, il sera ainsi plus facile à notre trésorière d'avoir tous les éléments en main pour boucler l'exercice 2009 !

LE PARADIS PART EN FUMÉE ...

Eco-brûlage : brûler les déchets de jardin ou ne pas brûler, telle est la question ?

La colline s'avère être un point d'observation de choix pour voir la ville entière presque quotidiennement couverte de fumée durant les mois d'hiver. Les nappes de fumée sont parfois spectaculaires lorsqu'il y a jusqu'à une demi-douzaine de foyers d'éco-brûlage allant de notre colline jusqu'à l'Almanarre et même sur la presqu'île de Giens, et peuvent persister des heures durant lorsque le temps est bas, s'étendre sur des kilomètres et être très inconfortables (nez et gorges irrités, yeux qui piquent même en centre ville). Nous sommes dans une zone à forte densité de population, où le brûlage des déchets végétaux est seulement toléré de 6h à 10h du matin et seulement durant la période d'hiver, d'après les renseignements que nous avons pris auprès de la police municipale.

Rappelons ici que les déchets de végétaux sont ramassés gracieusement par les services de la mairie les lundi et jeudi matin.

Le brûlage des déchets de jardin a été interdit par décret préfectoral dans de très nombreuses communes françaises. A méditer...

N'enfumons pas nos voisins, il y a suffisamment de sources de pollution de l'air sans en ajouter une supplémentaire.

Vos poumons vous en remercieront éternellement !

LE PARADIS DE CROCS BLANCS

Encore une fois, mille merci à tous les propriétaires de chiens qui ramassent après leur compagnon dans la rue. Pensez à vous munir d'un sac plastique lorsque vous partez promener votre animal.

Et n'oublions pas que certains cadors ont les dents longues et bien acérées et peuvent avoir développé une profonde incompatibilité de caractère avec certains de leurs congénères résidant dans le quartier ou sont susceptibles de contracter soudainement une foudroyante allergie aux poils du cabot qu'il croise dans la rue : question de territoire et de domination ! Afin d'éviter émotions désagréables et frais de véto inutiles, gardons tous nos chiens, petits et grands, en laisse dans la rue, et une fois dans la colline, gardons toujours un œil sur notre animal, restons assez près de lui pour pouvoir le contrôler. Certains riverains sont restés coincés 10 minutes en haut de la colline, à attendre le départ d'un chien hargneux en liberté qui leur barrait le passage et dont le maître n'est jamais apparu. Pour la paix des toutous et des matous de tout poil !

LE PARADIS DE LA TOILE

Afin de ménager le poumon de notre planète, le CIL souhaiterait réduire le nombre de Mag' version papier que nous distribuons. Nous faisons appel une nouvelle fois à votre esprit écologique : communiquez-nous votre adresse email afin que vous receviez le MAG' par internet.

Envoyez-nous vos remarques et coordonnées email à l'adresse suivante :

cilcollinesduparadis@wanadoo.fr

Des bénévoles vous apportent à domicile, les nouvelles de votre CIL " Les Collines du Paradis " et nous espérons que cela vous est agréable.

Dans le respect de la loi "Informatique et liberté " nous nous engageons à ne pas diffuser votre adresse et à ne l'utiliser que pour l'envoi du M A G et les réponses aux questions posées.

LA VIE DU BUREAU DU CIL

Les membres sortants du bureau qui ont été réélus remercient les riverains de leur avoir renouvelé leur confiance en votant pour eux.

M. Léon-Gérard Heusèle s'étant porté candidat à la dernière AG et n'ayant pas été élu, et afin de ne pas décourager les bonnes volontés très précieuses pour le travail bénévole que nous effectuons, nous avons décidé de l'accueillir parmi nous comme membre 'stagiaire', afin qu'il puisse nous prêter main forte et se familiariser avec le fonctionnement du CIL : ainsi il pourra remplacer l'un des membres du bureau actuel dans le cas d'une éventuelle défaillance.

Un mot sur notre président : Stéphane Mucetto se trouvant dans l'impossibilité d'assurer la présidence du CIL durant quelques semaines pour des raisons professionnelles, Christophe de Villeneuve, vice-président du CIL, prendra le relais.

Nouvelle organisation

Afin de fonctionner avec encore plus d'efficacité, les membres du CIL ont décidé de créer des minis comités à l'intérieur du groupe. Voici donc désormais vos interlocuteurs privilégiés pour les questions ad hoc :

Bureau :

Présidence Stéphane Mucetto
Vice-présidence Christophe de Villeneuve
Secrétariat : Sylvie Morand
Trésorerie : Jacqueline Moukha

Comités :

Comité Environnement : Louis Lapierre, Sylvie Morand, Pierre Havet,
Comité des Fêtes : Gérard Merlo, Jean-Marie Loicq, Marie Miglio
Comité relations Groupement des CIL : Stéphane Mucetto, Sylvie Morand, Jacqueline Moukha
Comité de la Rédaction du Mag : Stéphane Mucetto, Christophe de Villeneuve
Comité Relations et réclamations auprès de la Mairie (pb de voirie, propreté, panneaux, etc) : Marie Miglio

Nous vous rappelons l'adresse du siège social du CIL
Chez M. Mucetto (le courrier suivra pendant son absence) ,
30, rue Edouard Manet.

Ou bien sûr sur notre adresse internet.

cilcollinesduparadis@wanadoo.fr

LE PARADIS DES BONNES VOLONTÉS

Trois volontaires inspirés et motivés ont démonté et évacué la vieille clôture en bois qui cernait le terrain de basket, ainsi que des arbres tombés lors de la tempête.

Merci à ces bonnes volontés qui participent au maintien d'un cadre de vie agréable.

UN PARADIS BIEN ÉLEVÉ

Restons vigilants pour dissuader les "squatters" qui laissent sur les parking, dans les escaliers et dans les rues des traces de leurs excès (bouteilles, emballages...)

La campagne d'affichage en ville nous rappelle à un minimum de civisme concernant les dépôts sauvages qu'est venu constater dans notre quartier le personnel de la mairie. Des panneaux rouges aux endroits 'sensibles' indiquent les coordonnées du service Eau-Littoral-Propreté (cf. ci-dessous), un courrier devrait être distribué prochainement par ce même service.

POUR MEMOIRE

Déchets spéciaux : ils sont non collectés et doivent être apportés à la déchèterie, gravats, laine de verre, pots de peinture, produits phytosanitaires...

déchèterie municipale, route des marais 04 94 57 67 62 :
ouverte aux entreprises et aux particuliers hyérois 7j/7 de 7h à 19h (sauf samedi fermée à 18h et dimanche à 13h)

Les encombrants ou monstres : vieux frigos, matelas, mobiliers volumineux, télévisions, etc.

enlèvement les mercredis, prévenir au moins la veille de la collecte au service Eau-Littoral-Propreté au 04 94 00 78 50

Ces services sont GRATUITS.

RECETTES DU PARADIS

L'abondance de précipitations plus précipitées les unes que les autres aura eu cet avantage de permettre aux orties d'envahir nos jardins détrempés. Quelle chance! Profitons-en pour confectionner

La Soupe d'Orties

et régalons nous!

Pour 4 assiettes, il vous faut

- 100 grammes de feuilles d'orties
- une paire de gants
- 3 cuillères à café de crème fraîche
- 2 oeufs
- du sel

Lavez les feuilles et faites les bouillir dans de l'eau avec un peu de sel, pendant 10 minutes. Faites cuire les oeufs durs.

Egouttez les feuilles et mixez-les avec les oeufs durs. Portez à ébullition 2/3 de litre d'eau, ajoutez les feuilles d'orties, les oeufs, la crème, et salez.

Par manque de chance, vous ne trouvez pas d'orties et le cafard vous menace (sans compter qu'il y a des infiltrations d'eau un peu partout) vous vous rabattez aussitôt sur le

Gâteau aux Carambar et Chamallow

Huilez une feuille sulfurisée et tapissez-en un moule à manqué.

Déposez 100g de beurre, les Chamallow (1 grand paquet) et les carambar (1 grand paquet) dans un grand saladier, faites-les fondre 5 mn. Au micro-ondes : ça gonfle, c'est normal! Mélangez rapidement avant que ça durcisse et ajoutez les 3/4 d'un paquet de Rice Krispies. Versez dans le moule et laissez refroidir au réfrigérateur au moins deux heures.

Le moral revient au beau fixe, le soleil est radieux sur le Paradis!

UN PARADIS FINANCIER

Pour la vie du CIL, pour les activités, les apéros, les mags ; pensez à adhérer et payer votre cotisation auprès de Jacqueline Mounka.